



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-12143>

Département(s) de publication : 92

Annonce n° 24-12143

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : MTECT/CGDD

Forme juridique de l'acheteur : Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Le présent marché a pour objet de réaliser une étude permettant d'évaluer a posteriori l'impact carbone des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Description : Le présent marché a pour objet de réaliser une étude permettant d'évaluer a posteriori l'impact carbone des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. L'administration demande au titulaire de : - Estimer le bilan carbone des Jeux de manière approfondie, en s'appuyant sur les travaux de Paris 2024 et de la SOLIDEO et dans le respect du référentiel d'évaluation défini par le CIO et selon une méthodologie validée par le MTECT sur la base de propositions argumentées ; - À partir des résultats produits par Paris 2024 et la SOLIDEO et en étroite collaboration avec ces deux entités, préciser certains points et analyser plus en profondeur les postes à l'origine des émissions de GES les plus importantes, affiner les jeux d'hypothèses les plus sensibles et collecter les données nécessaires pour augmenter la précision des calculs pour les sphères de responsabilité 1 (qui intègre les émissions imputables au COJOP i.e. toutes les opérations liées directement au JO) et 2 (qui intègre les émissions liées à la construction des sites olympiques et des infrastructures) ; - Bâtir les jeux d'hypothèses pertinents, identifier les données à collecter et à utiliser et mesurer les impacts associés à la sphère de responsabilité 3, notamment : o émissions de GES liées aux déplacements des spectateurs et leur hébergement (des données relatives à la billetterie pourront être mises à disposition du prestataire) ; o émissions de l'Etat et des collectivités associées et de certaines entreprises (définir lesquelles) associées aux JOP (par exemple les émissions liées aux déploiements des forces de sécurité pour l'Etat ou celles associées à des opérations dans les collectivités comme la mise en place de fan zones : certaines étant déjà prises en compte, il conviendra de compléter le bilan) ; - Dans le cadre du bilan carbone des JO à partir des émissions sur les trois sphères de responsabilité (émissions de Paris 2024 + SOLIDEO + Etat + collectivités + éventuelles entreprises), il sera nécessaire de distinguer le bilan avec et sans

mesure de réduction (scénario business as usual) pour bien mettre en évidence les efforts réalisés par les organisateurs par rapport à un scénario sans mesure spécifique. Le bilan net comprenant les actions de réductions sera comparé aux JO précédents sur les trois sphères de responsabilité ; - Comparer le bilan carbone des JO à un scénario de référence sans JO en France, ce qui nécessitera de collecter des données sur le tourisme et les flux de visiteurs (excursionnistes ou voyageurs) au cours d'une année « classique » sans JO pour les comparer au flux de visiteurs (y compris les spectateurs franciliens) avec ou sans billets au cours des JO ; - Mener des analyses plus qualitatives pour mesurer l'impact de certaines mesures très ciblées difficiles à quantifier mises en place par Paris 2024. Ces dernières peuvent avoir un impact sur le comportement des organisateurs, spectateurs ou citoyens (outil coach climat, opérations de communication?) et comprendre en quoi les éléments contextuels (inflation, guerre en Ukraine?) peuvent affecter le bilan final; - Proposer des solutions d'héritage en matière d'évaluation. Il s'agira par exemple de rédiger un guide méthodologique précisant les choix méthodologiques et les sources et de partager de manière publique les tableaux d'hypothèses et de facteurs d'émissions permettant de reconstituer les calculs.

Identifiant de la procédure : d2c70496-3c21-4e6c-b4e1-91ad1d31005f

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79311000 Services d'études

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Evaluation de l'impact carbone des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Description : L'administration demande au titulaire de : - Estimer le bilan carbone des Jeux de manière approfondie, en s'appuyant sur les travaux de Paris 2024 et de la SOLIDEO et dans le respect du référentiel d'évaluation défini par le CIO et selon une méthodologie validée par le MTECT sur la base de propositions argumentées ; - À partir des résultats produits par Paris 2024 et la SOLIDEO et en étroite collaboration avec ces deux entités, préciser certains points et analyser plus en profondeur les postes à l'origine des émissions de GES les plus importantes, affiner les jeux d'hypothèses les plus sensibles et collecter les données nécessaires pour augmenter la précision des calculs pour les sphères de responsabilité 1 (qui intègre les émissions imputables au COJOP i.e. toutes les opérations liées directement au JO) et 2 (qui intègre les émissions liées à la construction des sites olympiques et des infrastructures) ; - Bâtir les jeux d'hypothèses pertinents, identifier les données à collecter et à utiliser et mesurer les impacts associés à la sphère de responsabilité 3, notamment : o émissions de GES liées aux déplacements des spectateurs et leur hébergement (des données relatives à la billetterie pourront être mises à disposition du prestataire) ; o émissions de l'Etat et des collectivités associées et de certaines entreprises (définir lesquelles) associées aux JOP (par exemple les émissions liées aux déploiements des forces de sécurité pour l'Etat ou celles associées à des opérations dans les collectivités comme la mise en place de fan zones : certaines étant déjà

prises en compte, il conviendra de compléter le bilan) ; - Dans le cadre du bilan carbone des JO à partir des émissions sur les trois sphères de responsabilité (émissions de Paris 2024 + SOLIDEO + Etat + collectivités + éventuelles entreprises), il sera nécessaire de distinguer le bilan avec et sans mesure de réduction (scénario business as usual) pour bien mettre en évidence les efforts réalisés par les organisateurs par rapport à un scénario sans mesure spécifique. Le bilan net comprenant les actions de réductions sera comparé aux JO précédents sur les trois sphères de responsabilité ; - Comparer le bilan carbone des JO à un scénario de référence sans JO en France, ce qui nécessitera de collecter des données sur le tourisme et les flux de visiteurs (excursionnistes ou voyageurs) au cours d'une année « classique » sans JO pour les comparer au flux de visiteurs (y compris les spectateurs franciliens) avec ou sans billets au cours des JO ; - Mener des analyses plus qualitatives pour mesurer l'impact de certaines mesures très ciblées difficiles à quantifier mises en place par Paris 2024. Ces dernières peuvent avoir un impact sur le comportement des organisateurs, spectateurs ou citoyens (outil coach climat, opérations de communication...) et comprendre en quoi les éléments contextuels (inflation, guerre en Ukraine...) peuvent affecter le bilan final. - Proposer des solutions d'héritage en matière d'évaluation. Il s'agira par exemple de rédiger un guide méthodologique précisant les choix méthodologiques et les sources et de partager de manière publique les tableaux d'hypothèses et de facteurs d'émissions permettant de reconstituer les calculs.

Identifiant interne : CGDD-SEVS-BCJOP2024

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79311000 Services d'études

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requis

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 26/02/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : MTECT/CGDD

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : MTECT/CGDD

Numéro d'enregistrement : 13000572100076

Adresse postale : Tour Séquoia

Ville : La defense cedex

Code postal : 92055

Pays : France

Adresse électronique : Ag2.Sdag.Cgdd@developpement-durable.gouv.fr

Téléphone : 0140817846

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 1a136096-9af9-47e7-a070-8ec1526e10d8 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 01/02/2024 à 11:13

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/02/2024